ExpertComptablenLigne.fr
PRÉVISIONS | VALEUR D'ENTREPRISE | CONSEIL

RAPPORT D'ÉVALUATION · EXEMPLE DE LIVRABLE

Évaluation des titres de la SASU ORCHIDÉA

Avis de valeur au 31 décembre 2020, sur la base des comptes du premier exercice
Institut de beauté (reprise d'un fonds de commerce) · Meuse

DESTINATAIRE	La présidente de la SASU ORCHIDÉA
OBJET	Avis de valeur des actions de la société, sur la base des comptes de son premier exercice
DATE D'ÉVALUATION	31 décembre 2020
DATE DU RAPPORT	1er février 2021
ÉTABLI PAR	Philippe MASSOUBRE, expert-comptable et commissaire aux comptes · ExpertComptablenLigne.fr

EXEMPLE ANONYMISÉ

Ce rapport reprend la structure, la démarche et les commentaires d'une mission réelle. Les noms des sociétés et des personnes, les lieux, les dates et l'ensemble des montants ont été modifiés ; toute ressemblance avec une entreprise existante serait fortuite.

Sommaire

	Note de l'expert-comptable	3
1	Mission et société	4
2	Comptes présentés et constats	5
3	Retraitements et bilan retraité	6
4	Conclusion	8

SYNTHÈSE

Note de l'expert-comptable

Madame la Présidente,

> À notre avis, la valeur des titres de la SASU ORCHIDÉA au 31 décembre 2020 ne dépasse pas, au mieux, le montant de son capital initial, soit **5 600 €**.

RÉSULTAT COMPTABLE	RÉSULTAT RETRAITÉ	CAPITAUX PROPRES RETRAITÉS	VALEUR DES TITRES
24,6 k€	−3,6 k€	2,0 k€	5 600 €
5 mois d'activité	après rémunération normale	au 31 décembre 2020	au mieux, le capital initial

La SASU ORCHIDÉA est une société nouvelle, qui a repris un institut de beauté en activité en août 2020. Vous nous avez transmis ses comptes au 31 décembre 2020, établis par un expert-comptable, et souhaitez disposer d'un avis de valeur à cette date.

La société n'a que cinq mois d'antériorité. Faute de plusieurs bilans passés, nous avons procédé à une évaluation fondée essentiellement sur les chiffres de sa comptabilité, après les retraitements nécessaires.

Le bénéfice comptable de 24,6 k€ tient à la très faible rémunération de la dirigeante sur la période. Une fois cette rémunération ramenée à un niveau normal et les amortissements comptabilisés, la rentabilité est proche de zéro et les capitaux propres retraités ne s'élèvent plus qu'à 2,0 k€.

Nos travaux reposent sur les comptes qui nous ont été transmis. Nous avons considéré ces informations comme fiables et ne les avons pas vérifiées de manière exhaustive ; cette évaluation ne constitue ni un audit, ni un examen limité des comptes.

Fait à Voiron, le 1er février 2021

Philippe MASSOUBRE
Expert-comptable et commissaire aux comptes · ExpertComptablenLigne.fr

1. Présentation de la mission et de la société

> La présidente de la SASU ORCHIDÉA nous a demandé un avis sur la valeur de la société au 31 décembre 2020, date de clôture de son premier exercice.

La société a été constituée pour reprendre le fonds de commerce d'un institut de beauté existant, en août 2020. Son premier exercice ne couvre donc que cinq mois.

Les méthodes usuelles d'évaluation, qui s'appuient sur la moyenne de plusieurs exercices, ne peuvent pas être appliquées à une société aussi récente. Nous avons donc examiné le bilan de clôture, identifié les retraitements nécessaires pour obtenir une image économique fidèle, puis apprécié la valeur à partir du bilan retraité et de la rentabilité normative qui en ressort.

La société

Dénomination	SASU ORCHIDÉA
Forme	Société par actions simplifiée unipersonnelle, à l'impôt sur les sociétés
Activité	Institut de beauté
Implantation	Meuse
Dirigeante	La présidente, associée unique
Origine du fonds	Reprise d'un fonds de commerce en activité, en août 2020
Premier exercice	D'août à décembre 2020 (5 mois), clos le 31 décembre

Le fonds de commerce repris figure à l'actif pour 56,0 k€. Au passif figurent, à côté d'un capital de 5,6 k€, des emprunts (51,5 k€) et un compte courant de l'associée (11,2 k€).

Documents utilisés et limites

- Comptes du premier exercice (août à décembre 2020), établis par un expert-comptable (bilan et compte de résultat).
- Aucun autre état financier : la société n'a pas d'exercice antérieur.
- Cet avis est établi à la date indiquée et pour l'usage décrit ; il devra être actualisé si l'activité ou la situation financière évolue sensiblement.

2. Comptes présentés au 31 décembre 2020

> Les comptes du premier exercice, d'août à décembre 2020 (5 mois), se présentent comme suit en synthèse.

Bilan présenté

ACTIF (EN €)	MONTANT	PASSIF (EN €)	MONTANT
Immobilisations incorporelles (fonds de commerce)	56 000	Capital social	5 600
Immobilisations corporelles	10 080	Résultat de l'exercice	24 640
Immobilisations financières	2 240	**Capitaux propres**	**30 240**
Total des immobilisations	**68 320**	Emprunts	51 520
Autres créances	24 640	Compte courant d'associé	11 200
Trésorerie	42 560	Dettes fournisseurs	6 720
		Autres dettes	35 840
Total de l'actif	**135 520**	**Total du passif**	**135 520**

Éléments du compte de résultat

EN €	PÉRIODE DE 5 MOIS
Chiffre d'affaires de la période (5 mois)	128 800
Coût de la rémunération de la dirigeante comptabilisé	10 080
Dotations aux amortissements comptabilisées	Néant
Résultat de l'exercice	**24 640**

Constats

La lecture de ces comptes appelle les constats suivants :

- Les dotations aux amortissements ne sont pas comptabilisées : un retraitement est nécessaire.
- Les comptes d'attente ne sont pas soldés, mais ils se compensent entre eux : aucun retraitement.
- Les comptes de virements internes ne sont pas soldés : nous les avons compensés avec les comptes de disponibilités, afin de rétablir un solde de trésorerie cohérent (c'est ce solde qui figure au bilan ci-dessus).
- Le niveau des charges de personnel est très en deçà d'une rémunération normale au regard du chiffre d'affaires réalisé (128,8 k€ sur cinq mois) : la rémunération de la dirigeante est retraitée pour être portée à 20 % du chiffre d'affaires.
- Les cotisations sociales sont très inférieures à la norme, du fait d'exonérations temporaires : elles sont retraitées au taux théorique de 45 % de charges patronales, cohérent avec le coût d'une rémunération de mandataire social.

3. Retraitements et bilan retraité

> Compte tenu de ces constats, deux retraitements sont opérés au 31 décembre 2020.

Amortissement des immobilisations corporelles

CALCUL	MONTANT
Base amortissable des immobilisations corporelles	10 416 €
Taux moyen annuel d'amortissement	20 %
Durée de l'exercice	5 mois
Amortissement à déduire	**868 €**

Rémunération de la dirigeante

CALCUL	MONTANT
Chiffre d'affaires de la période	128 800 €
Quote-part du chiffre d'affaires affectée à la rémunération	20 %
Salaire brut théorique (arrondi à la centaine)	25 800 €
Charges patronales théoriques (45 %)	11 610 €
Coût théorique de la rémunération	37 410 €
Coût comptabilisé sur la période	10 080 €
Rémunération à retraiter	**27 330 €**

Total des retraitements

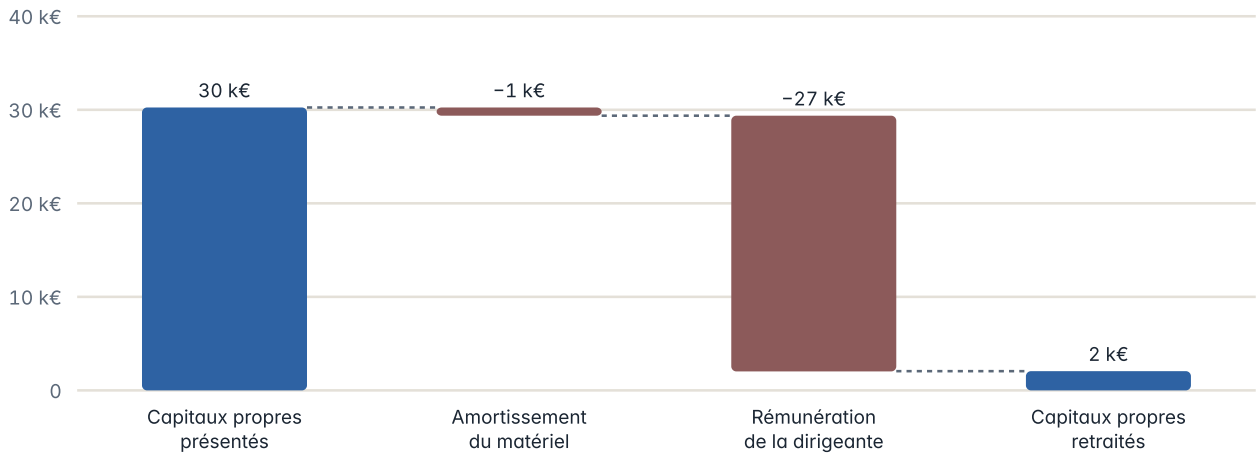
CALCUL	MONTANT
Amortissement des immobilisations corporelles	868 €
Complément de rémunération de la dirigeante	27 330 €
Total des retraitements	**28 198 €**

Bilan retraité

ACTIF (EN €)	COMPTES PRÉSENTÉS	RETRAITEMENTS	BILAN RETRAITÉ
Immobilisations incorporelles (fonds de commerce)	56 000	–	56 000
Immobilisations corporelles	10 080	−868	9 212
Immobilisations financières	2 240	–	2 240
Total des immobilisations	**68 320**	**−868**	**67 452**
Autres créances	24 640	–	24 640
Trésorerie	42 560	−27 330	15 230
Total de l'actif	**135 520**	**−28 198**	**107 322**

PASSIF (EN €)	COMPTES PRÉSENTÉS	RETRAITEMENTS	BILAN RETRAITÉ
Capital social	5 600	–	5 600
Résultat de l'exercice	24 640	−28 198	−3 558
Capitaux propres	**30 240**	**−28 198**	**2 042**
Emprunts	51 520	–	51 520
Compte courant d'associé	11 200	–	11 200
Dettes fournisseurs	6 720	–	6 720
Autres dettes	35 840	–	35 840
Total du passif	**135 520**	**−28 198**	**107 322**

Des capitaux propres présentés aux capitaux propres retraités (k€)



Le complément de rémunération est réputé versé : il diminue la trésorerie du même montant. L'amortissement réduit la valeur nette des immobilisations corporelles.

Après retraitements, le résultat du premier exercice devient légèrement négatif (−3,6 k€) et les capitaux propres sont ramenés à 2,0 k€, pour un capital social de 5,6 k€.

4. Conclusion de l'expert-comptable

> À notre avis, la valeur de la SASU ORCHIDÉA au 31 décembre 2020 ne dépasse pas, au mieux, le montant de son capital initial, soit **5 600 €**.

La rentabilité qui figure dans les comptes transmis est uniquement liée à l'extrême faiblesse de la rémunération de la dirigeante sur la période. Une fois cette rémunération retraitée, le bilan fait ressortir un équilibre, avec une rentabilité proche de zéro.

Dans ce contexte, il serait délicat de reconnaître une valeur supplémentaire au fonds de commerce, qui figure déjà pour 56,0 k€ au bilan.

Il en résulte que la société n'a pour valeur que le montant de son capital initial, au mieux, soit 5 600 €.

VALEUR RETENUE

Valeur des titres de la SASU ORCHIDÉA au 31 décembre 2020 : **5 600 €**, au mieux, soit le montant de son capital initial.

Points de vigilance

- L'avis repose sur un seul exercice de cinq mois : il devra être réexaminé au vu des comptes d'un exercice complet.
- Le niveau de rémunération retenu (20 % du chiffre d'affaires, charges patronales de 45 %) est une norme : la rentabilité réelle dépendra de la rémunération effectivement versée et de la fin des exonérations de cotisations.

Cette estimation est établie à la date indiquée et pour l'usage décrit. Elle constitue une base de discussion : le prix d'une transaction résulte de l'accord des parties et peut s'en écarter.

Fait à Voiron, le 1er février 2021

Philippe MASSOUBRE

Expert-comptable et commissaire aux comptes · ExpertComptablenLigne.fr

Un projet de cession, de transmission ou de rachat ?

Ce rapport est un exemple anonymisé des évaluations réalisées par ExpertComptablenLigne.fr : analyse des comptes, retraitements argumentés, avis de valeur motivé. Le rapport est remis rapidement, à prix fixe, après réception de votre dossier complet.

Premier échange : déposez votre dossier, gratuitement et sans engagement, sur **www.expertcomptablenligne.fr/depot** ; nous l'examinons avant toute commande. Conseil stratégique du dirigeant : **www.strategiedirigeant.com**